« Ponts colo » - Grille d'entretien
Hélène Vacher
28 avril 2008

Type d'entretien : semi directif

Il se déroule à partir d'une grille d'entretien adaptée. Mais l'interviewer ne suit pas nécessairement, dans l'entretien, l'ordre prévu des questions. En effet, ses questions doivent s'inscrire dans le fil discursif de l'interviewé qui est laissé libre de structurer lui-même sa pensée. Ainsi, en fonction du discours de l'interviewé, on pourra être conduit à poser, des questions non prévues initialement, et/ou à ne pas poser certaines questions initialement envisagées. L'entretien reste toutefois subordonné à l'objectif de recherche, et l'on pourra intervenir pour ramener la perrsonne sur le sujet en cas de digression trop longue et/ou trop éloignée du thème de la recherche.

Rappel protocolaire

- Enregistrement : il serait souhaitable que les entretiens soient enregistrés si cela ne dérange pas les personnes interviewées. Cette procédure permet une meilleure concentration sur l'entretien et d'oublier la prise de notes. Elle facilite également le travail d'analyse d'HV et celui de l'interviewer qui n'aura pas à retranscrire ses notes.
- Indiquer le nom du témoin et celui de la personne qui conduit l'entretien (et de toute autre personne présente lors de l'entretien).
- Indiquer le lieu, la date, l'heure et la durée de l'entretien.
- Indiquer aussi toutes observations relatives à l'entretien :
    a. Quels documents ont circulé avant l'entretien, éventuellement pendant;
    b. Conditions matérielles, ambiance, attitudes ;
    c. Si des questions ont été relancées durant l'entretien
    d. Autres observations
- Tenir un « journal de terrain », support essentiel de la collecte des données et de la réflexion sur l'enquête. Ce journal constitue la trace principale du travail d'enquête. C'est là que sont consignées les données collectées à l'issue de chaque séance d'entretien. Aux données ci-dessus, s'ajoutent des réflexions méthodologiques, des pistes d'analyse et des réflexions plus subjectives de l'enquêteur sur son rapport au terrain (auto-analyse).

Le cadre et les attendus de l'entretien

- Il s'agit d'un projet du CH/ MEDAD, intitulé *Mémoires professionnelles et techniques : l'outre-mer des ingénieurs des ponts et chaussées.*
- Le projet vise à construire une biographie de groupe des Ponts colo
- Le projet porte sur l'expérience professionnelle outre-mer
- Préciser que l'anonymat de la personne interviewée sera respecté. La transcription de l'entretien lui sera communiquée.
- Expliquer brièvement à l'interviewé que HV regrette profondément de ne pas être présente.

- Demander à la fin de l'entretien si l'interviewé accepte un autre entretien, pour approfondir certains aspects, en soulignant qu'HV fera son possible pour avoir le plaisir de rencontrer l'interviewé et de s'entretenir avec lui.

Grille

1. Combien de temps avez-vous été dans l'administration des Ponts et Chaussées ? En quelle année êtes-vous parti à la retraite ? Avez-vous commencé votre carrière outre-mer ? Pourriez vous évoquer les circonstances de votre affectation?
2. Combien d'années avez-vous travaillé en Afrique, où exactement, et quelles ont été vos fonctions ? Ont-elles été toujours ascendantes tout au long de votre carrière outre-mer? Les promotions ont-elles été rapides, plus rapides qu'elles ne l'auraient été en France ?
3. Votre formation à l'ENPC ou une spécialisation, ou bien des circonstances particulières vous ont-ils préparé à vos activités outre-mer ? Aviez-vous choisi cette orientation ? Et pour quelles raisons ?
4. De quelles informations et de quelles documentations disposiez-vous avant votre départ pour vous préparer à votre nouveau poste et avez-vous rencontré des ingénieurs ayant servi outre-mer qui vous ont fait part de leurs expériences ? Avez-vous fait appel à leurs conseils par la suite ? Avez-vous emporté avec vous des ouvrages, des cours et/ ou d'autres documents spécialisés ou généraux, prévoyant que vous pourriez en avoir besoin ?
5. Comment s'est passé votre accueil à votre arrivée et comment avez-vous été introduit à votre poste ? Dans quel service êtes-vous entré, comment s'appelait-il à l'époque ? Pourriez-vous décrire dans quel état était-il ? Combien de personnes y travaillaient (encadrement, exécution)? Ce personnel comptait-il des compétences spécifiques qui vous ont apporté une expérience ou des connaissances utiles pour vos fonctions ?
6. Quelle définition donneriez-vous aux fonctions et aux responsabilités que vous avez eues dans vos postes outre-mer ? Quelles en étaient les objectifs, les principes, les valeurs ? Vos activités se sont-elles inscrites dans la continuité de ce qu'avait fait votre prédécesseur ou ont-elles comporté des nouveautés, des ruptures ?
7. Quelles relations aviez-vous avec votre direction hiérarchique d'une part et, de l'autre, avec les autres intervenants dans le cadre de vos fonctions ou de vos missions? Pouvez-vous préciser vos relations avec ces intervenants : collaborateurs, entreprises, experts nationaux ou internationaux, autres ingénieurs français ou étrangers, représentants du cadre administratif territorial à ses différents échelons ?
8. Quelle a été la structure et la dynamique d'évolution de votre service sur place (vos relations avec les employés, la circulation de l'information, les responsabilités de chacun, les autres services) ? Est-ce que vous pourriez parler un peu plus longuement des conditions dans lesquelles se déroulait votre travail ?
9. Comment se passait le recrutement dans votre structure ? Étiez-vous seul à décider du recrutement ou en discutiez-vous avec d'autres ? Comment se prenaient les décisions portant sur l'acquisition de nouveaux matériels, les changements ou les infléchissements des programmes ?

10. Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées dans l'exercice de vos fonctions ? Avez-vous rencontré des problèmes avec votre hiérarchies, avec le personnel local, avec la main-d'oeuvre, avec la population? Quels genres de problèmes ? Avez-vous été confronté à des problèmes déontologiques ou éthiques particuliers ? Avez-vous dû tenir compte dans votre travail de certaines pressions, de certains intérêts ?
11. Aviez-vous une bonne connaissance préalable des travaux dont vous avez eu la responsabilité ? Avez-vous été confronté à des questions (conception, programmation, exécution) nécessitant de faire appel à une autre expertise que la votre ? Quelles ressources avez-vous mobilisées ?
12. Votre famille vous a-t-elle rejoint ? Dans ce cas, comment étiez-vous logé ? Vos enfants ont-ils suivi une scolarité en Afrique, si oui laquelle et dans quel cadre ? Quels étaient vos loisirs ? Aviez-vous des activités hors de vos obligations professionnelles (religieuses, philanthropiques, sportives, touristiques, autres) ? Quelles sociabilités locales y ont été associées ? Vos congés vous permettaient-ils de rentrer en France et choisissiez-vous de les passer en France ?
13. Quand, et dans quelles circonstances, avez-vous quitté vos fonctions en Afrique? Avez-vous conservé des contacts, des relations ou des amitiés, noués durant votre séjour outre-mer ?
14. Avez-vous formé du personnel d'encadrement ou d'exécution « sur le tas », ou autrement ? Vos fonctions vous ont-elles conduit à participer, directement ou indirectement à des programmes de formation ? Pensez-vous que vous avez pu transmettre votre expérience, vos savoirs, vos savoir-faire, sur place, ou en France, ou ailleurs ? Dans ce cas, comment et par quels biais : conférences, écrits, enseignements formalisés, autres formes ? Était-ce pour vous une préoccupation ?
15. Pensez-vous que votre expérience outre-mer vous a enrichi sur le plan professionnel, ou davantage sur le plan humain ? De quelle manière pensez-vous qu'elle a pu vous être utile dans votre carrière ultérieure ?
16. Pourriez-vous évoquer l'une de vos réalisations qui à l'époque vous a paru la plus significative? Avec le recul des années, porteriez-vous aujourd'hui des critiques à de telles réalisations ?
17. Êtes-vous retourné par la suite en Afrique et, dans ce cas, quels ont été vos motifs?
18. Avez-vous écrit, pris des photos, collecté des documents ou des objets durant vos années outre-mer ? Les avez-vous conservé dans une finalité particulière ? Représentent-ils des éléments de transmission de votre mémoire professionnelle ?